

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE ORPC DU DISTRICT DE LAVAU-ORON

Procès-verbal de la séance du 16 novembre 2021 à 20h à la salle-salle de Mézières

Présidence : M. Christophe Rebetez

1. Appel

Le Président ouvre la séance à 20h et souhaite la bienvenue aux Conseillères et Conseillers et aux Membres du Comité de direction. Il remercie la commune de Jorat-Mézières, pour la mise à disposition de la salle.

Nombres de délégué(e)s du pouvoir législatif présents : 11 délégué(e)s (50 voix).

Communes	Prénom, Nom	Nombre
Belmont-sur Lausanne	Claudine Gygi	4
Chexbres	Philippe Biavati	3
Essertes	Marc Oran	1
Forel (Lx)	Raynald Cordey	3
Jorat-Mézières	Andréa Carbonara	3
Maracon	Daniel Jungen	1
Oron	Pierre-Vincent Baechler	6
Puidoux	Raphaël Durgniat	3
Pully	Gérald Cuche	19
Savigny	Ralph Brühlmann	4
Servion	Hermann Olivetta	3

Nombres de délégué(e)s de l'exécutif présents : 12 délégué(e)s (12 voix).

Communes	Prénom, Nom	Nombre
Belmont-sur Lausanne	Philippe Michelet	1
Chexbres	Jean-François Chevalley	1
Forel (Lx)	Roger Cordey	1

Jorat-Mézières	Sonia Hugentobler	1
Maracon	Nicolas Fosserat	1
Montpreveyres	Claude Küng	1
Paudex	Jean-François Spring	1
Puidoux	Jean-Rémy Chevalley	1
Pully	Lydia Masméjan	1
Saint-Saphorin (Lx)	Mauro Contardo	1
Savigny	Jean-Claude Rochat	1
Servion	Yves Boand	1

Est également présent : M. Patrick Favre, Cdt

Excusés :

Nombres de délégués du pouvoir législatif excusés où absents :

Communes	Prénom, Nom	Nombre
Bourg-en-Lavaux	Pas de délégué	6
Lutry	Philippe Martin	11
Montpreveyres	André Kolly	1
Paudex	Luc Viand	2
Rivaz	Daniel Simon	1
Saint-Saphorin (Lx)	Philippe de Micheli	1

Excusés :

Nombres de délégué(e)s du pouvoir exécutif excusés où absents :

Communes	Prénom, Nom	Nombre
Bourg-en-Lavaux	Jean-Paul Demierre	1
Essertes	Marco Pelozzi	1
Lutry	Pas de délégué	1
Oron	Daniel Sonnay	1
Rivaz	Pas de délégué	1

2. Assermentations

A la demande du Président, l'assemblée se lève pour l'assermentation des personnes absentes lors de la séance du 28 juin 2021 ainsi que des suppléants-remplaçants.

Il donne lecture de la formule du serment prescrit par la loi et procède à l'appel des délégué-e-s des communes.

A l'appel de son nom, chaque délégué solennise la promesse.

Sont assermenté-e-s :

- Claudine Gygi Belmont-sur-Lausanne
- Raynald Cordey Forel (Lx)
- Andréa Carbonara Jorat-Mézières
- Daniel Jungen Maracon
- Claude Küng Montpreveyres
- Mauro Contardo Saint-Saphorin (Lx)

Le Président les remercie et en vertu de la loi les déclare installés en qualité de membres du Conseil intercommunal de l'association intercommunale ORPC du district de Lavaux-Oron pour le reste de la législature 2021-2026.

3. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est mis en discussion.

La parole n'est pas demandée.

Sans remarques, l'ordre du jour est **accepté** avec une abstention.

4. Communications du Bureau du Conseil

Le Président indique que le bureau s'est réuni le 26 octobre dernier, dans les locaux de l'administration communale de Forel (Lx), afin de nommer la commission ad hoc qui a traité les préavis pour ce soir. Le Président remercie la commune de Forel (Lx), pour son accueil.

5. Communications du Comité de direction

Le Président du Comité de direction, M. Jean-Marc Chevallaz salue le Président et les membres du Conseil intercommunal.

Indique qu'il y a actuellement beaucoup d'activités, entre autre le futur projet « Tetris », qui a pour objectif de regrouper les organisations actuelles en 1 ou 4 organisations avec un délai de consultation fixé au 31 décembre de cette année. L'assemblée des Présidents des CODIR, a demandé un délai au 28 février 2022 au Conseil d'Etat, et la possibilité d'une 3^e option. Il ne manquera pas de ternir l'assemblée au courant, de la décision finale.

M. Jean-Marc Chevallaz remercie l'assemblée de son attention.

6. Nomination d'un membre au Comité de direction

Le Président a reçu la candidature suivante :

M Claude Küng, délégué de l'exécutif de la commune de Montpreveyres

M. Claude Küng est élu par acclamations

7. *Nomination d'un membre suppléant à la commission de gestion*

Le Président a reçu la candidature suivante :

M. Jean-François Chevalley, délégué de l'exécutif de la commune de Chexbres

M. Jean-François Chevalley est élu par acclamations

8. *Préavis n° 03-2021 – Budget 2022*

Le Président passe la parole au rapporteur de la commission de gestion

M. Gérald Cuche, Président de la Commission de gestion, résume le rapport de sa commission.

Le Président remercie la Commission de gestion qui a œuvré à ce rapport et ouvre la discussion. Il constate que la parole n'est pas demandée. Il clôt ce point de l'ordre du jour, donne lecture des conclusions du préavis et passe au vote.

**Le préavis n° 03-2021 – Budget 2022
est accepté à l'unanimité.**

9. *Préavis 04-2021 – Indemnités et rémunération des membres du Comité de direction pour la période 2021-2026*

Le Président passe la parole au rapporteur de la commission de gestion

M. Gérald Cuche, Président de la Commission de gestion, résume le rapport de sa commission.

Le Président remercie la Commission de gestion qui a œuvré à ce rapport et ouvre la discussion, il constate que la parole n'est pas demandée. Il clôt ce point de l'ordre du jour, donne lecture des conclusions du préavis et passe au vote.

**Le préavis n° 04-2021 – Indemnités et rémunération des membres du Comité de direction pour la période 2021-2026
est accepté à l'unanimité.**

10. *Préavis n° 05-2021 - Indemnités et rémunération des Conseillères et Conseillers, du président et du secrétaire du Conseil intercommunal pour la période 2021-2026*

Le Président passe la parole au rapporteur de la commission de gestion

M. Gérald Cuche, Président de la Commission de gestion, donne lecture du rapport de sa commission. Il relève l'ajout d'un point important au rapport, qui permet aux délégués de demander au bureau de verser directement les indemnités sur leur compte sans passer par la commune.

Le Président remercie la Commission de gestion qui a œuvré à ce rapport et ouvre la discussion, il constate que la parole n'est pas demandée. Il clôt ce point de l'ordre du jour, donne lecture des conclusions du préavis et passe au vote.

Le préavis n° 05-2021 - Indemnités et rémunération des Conseillères et Conseillers, du président et du secrétaire du Conseil intercommunal pour la période 2021-2026
est accepté à l'unanimité.

11. Préavis n° 06-2021 - Compétences des dépenses financières du Comité de direction en matière de crédits complémentaires pour la période 2021-2026

Le Président passe la parole au rapporteur de la commission ad hoc.

Mme Lydia Masméjan, Présidente de la Commission ad hoc résume le rapport de sa commission.

Le Président remercie la Commission qui a œuvré à ce rapport et demande à la Présidente de la commission ad hoc, de faire signer le rapport aux membres de la commission. Il ouvre la discussion et constate que la parole n'est pas demandée, il clôt ce point de l'ordre du jour et passe au vote.

Le préavis n° 06-2021 - Compétences des dépenses financières du Comité de direction en matière de crédits complémentaires pour la période 2021-2026
est accepté à l'unanimité

12. Préavis n° 07-2021 - Autorisation générale de plaider à accorder au Comité de direction pour la période 2021 - 2026

Le Président passe la parole au rapporteur de la commission ad hoc.

Mme Lydia Masméjan, Présidente de la Commission ad hoc résume le rapport de sa commission.

Le Président remercie la Commission qui a œuvré à ce rapport et demande à la Présidente de la commission ad hoc, de faire signer le rapport aux membres de la commission. Il ouvre la discussion et constate que la parole n'est pas demandée, il clôt ce point de l'ordre du jour et passe au vote.

Le préavis n° 07-2021 - Autorisation générale de plaider à accorder au Comité de direction pour la période 2021-2026.
est accepté à l'unanimité.

13. Fixation de la prochaine date de l'assemblée intercommunale

Le Président demande au CODIR si une date a été fixée. En effet, comme les agendas se remplissent rapidement, se serait bien de fixer déjà la date de la prochaine assemblée intercommunale

M. Jean-Marc Chevallaz, Président CODIR :

Annonce que la prochaine assemblée aura lieu le 30 juin 2022.

14. Divers et Propositions individuelles

Le Président ouvre la discussion

M. Jean-Marc Chevallaz, Président CODIR :

Il remercie l'assemblée d'avoir accepté le budget 2022 et souhaite à toutes et tous de belles fêtes de fin d'année.

Le Président, remercie Mme Ariane Jordan, boursière de la commune d'Oron et le Commandant de l'ORPC, M. Patrick Favre d'être présent à cette assemblée.

Il demande aux personnes qui voudraient que les indemnités soient versées directement sur leur compte privé, de bien vouloir transmettre les coordonnées par mail, à la secrétaire, dans les meilleurs délais.

Au nom du bureau, Le Président remercie la commune de Jorat-Mézières pour la mise à disposition de la salle et l'apéritif qui va suivre, vu les mesures COVID en vigueur, seul les personnes qui ont le « Pass sanitaire », peuvent participer à l'apéritif.

Il souhaite à toutes et tous une bonne soirée et de belles fêtes de fin d'année.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 20h30.

Le Président		La Secrétaire
Christophe Rebet		Lorraine Bard
		

Distribution :

- Aux Conseillères et Conseillers via les communes
- Aux Membres du Comité directeur
- A la Préfecture
- A la Bourse d'Oron, Madame Ariane Jordan
- Au Commandant